

## **Prévention et gestion des risques psychosociaux (RPS), de harcèlements et d'inégalités**

*Ce programme permet de détecter les risques psycho-sociaux (RPS), d'harcèlements moral et sexuel, ainsi que les discriminations et inégalités au sein d'une structure. Le stagiaire découvrira des leviers d'actions préventifs et curatifs. Formation orientée juridique et pratique à destination des dirigeants et managers.*

**Code RS/ RNCP :** /

**Code formation interne :** FIPRH25

**Durée:** 14.00 heures (2 jours en continue ou sur deux semaines)

**Profils des apprenants :** • Tous les secteurs d'activités • Managers ou dirigeants, cadres  
• Membres de CSE, CST ou CSA, Référent harcèlements

**Effectifs :** De 4 minimum à 10 maximum

**Prérequis :**

• Aucun, sauf une bonne connexion internet permettant une visioconférence pour les cours à distance. Pas d'investissement logiciel pour les cours et l'accès à l'espace numérique de travail.

**Accessibilité et délais d'accès :**

Formation systématiquement disponible en présentiel sur notre Centre à MARCHEPRIME (33) et à distance via MS Teams. Formation en Intra-entreprise, au sein de votre établissement pour un groupe constitué, possible en Nouvelle Aquitaine.

Les locaux d'Institut PRH sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

2 semaines

**Qualité et indicateurs de résultats :**

100 % de réussite

Taux de satisfaction à chaud 2025 : 9,4/10

### **Objectifs pédagogiques :**

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de repérer les situations de RPS, d'harcèlements, d'agissements sexistes et d'inégalités, de mettre en œuvre des actions préventives, ou curatives lors de dénonciations de faits. Elle/il assurera le relai avec l'employeur et le suivi des actions.

### **Contenu de la formation :**

#### Expériences

- Vérification des besoins et des expériences en matière de RPS, d'harcèlements et d'agissements sexistes
- Retour sociologique et statistiques sur les RPS au travail
- Les conflits générationnels, culturels, des sexes, et prédispositions conflictuelles
- Outils existants et partenaires

#### Cadres

- Les réglementations (Code du travail et Code pénal)
- Identifications et stratégies préventives des RPS, harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes et des inégalités
- Stratégies relationnelles
- Le suivi

### Etudes de cas

- Gestion de situations
- Ateliers de simulations pratiques

Sur 2 mois réponse aux questions éventuelles, afin de ne pas laisser le stagiaire sans appuis techniques.

### **Organisation de la formation**

#### **Modalités pédagogiques**

A distance (en direct) et en présentiel selon le choix de l'apprenant.

#### **Équipe pédagogique**

Formateur consultant en entreprise, titulaire d'un Master 2 en sciences humaines et sociales, d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel, et du Certificat d'Aptitude à la Profession de Médiateur.

### **Ressources pédagogiques et techniques**

Les stagiaires disposent d'un espace numérique de travail pour l'émargement (dans le cadre de formations à distance), et d'une base documentaire (quel que soit le mode à distance ou présentiel)

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Evaluation diagnostique en amont de formation par questionnaire. Méthode pédagogique en présentiel ou à distance avec MSTeams basée sur la prise en compte des besoins spécifiques. Apport de connaissance très interactif (aucune formation se ressemble), basées sur la logique et le pragmatisme.

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire. Evaluation finale par QCM de 10 questions. Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.

**Lieu de formation :** Selon choix à distance ou présentiel au Centre Institut PRH 17 avenue Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

**Prix :** 580 euros en individuel (art 261.4.4a du CGI organisme de formation en dispense de TVA).